



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Service Commande Publique et Finance

1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS

Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

2 – Objet du marché : AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE AUX AMANDIERS

Type de marché de travaux : execution

Lieu d'exécution des prestations : Rue Albert Camus – Carpentras (84)

3 – Montant estimatif HT du marché : 135 000 €

4 - Délai d'exécution : 6 mois, période de préparation comprise, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations.

5 - Modalités essentielles de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro).

6 - Conditions de participation :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 8.2 du Règlement de consultation.

7 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de consultation (article 11.2).

8 - Procédure : Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 susvisé.

9 - Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : jeudi 20 juin 2024- 12h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

10 - Variantes : refusées

11 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication : mardi 14 mai 2024

12 – Questions et demandes de précisions complémentaires :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à six (6) jours précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

13 - Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

Le Maire,

Serge Andrieu